

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2025
DÉLIBÉRATION n° 2025 – 14

Contrôle interne comptable et budgétaire

Rapport de présentation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche de contrôle interne, le présent rapport présente l'état d'avancement des travaux conduits au cours de l'année 2025 et présente le plan d'action 2026.

Préambule : rappel du cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable

L'article 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) dispose que « dans chaque organisme est mis en place un dispositif de contrôle interne budgétaire et de contrôle interne comptable ».

Le contrôle interne budgétaire « a pour objet de maîtriser les risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité de la comptabilité budgétaire et de la soutenabilité de la programmation et son exécution ». Le contrôle interne comptable « a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité des comptes, depuis le fait générateur jusqu'à son dénouement comptable ».

Le cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable applicable aux organismes est décrit dans l'arrêté du 17 décembre 2015. Ce cadre décrit, pour les organismes relevant du décret GBCP, les principes directeurs et la démarche à mettre en œuvre pour déployer le contrôle interne budgétaire (CIB) et le contrôle interne comptable (CIC).

L'arrêté précité dispose que le Conseil d'administration veille à « la mise en œuvre du présent cadre de référence. [...] A ce titre, au moins une fois par an :

- il est informé de l'état de déploiement du contrôle interne budgétaire et du contrôle interne comptable de l'organisme ;

il valide le plan d'action établi sur la base de la cartographie des risques budgétaires et des risques comptables. »

Partie 1 : La démarche du contrôle interne (CI)

1. La gouvernance et le pilotage global du CI

• **Structure de gouvernance**

La politique de maîtrise des risques comptables et budgétaires au sein de l'ONF repose sur un cadre national. Il s'agit de disposer, à travers ce cadre, d'une assurance « raisonnable » quant à la pertinence et l'efficacité des dispositifs de CICB mis en place.

2024 avait marqué un tournant dans l'organisation du contrôle interne. En effet, le rapprochement entre le contrôle interne comptable et budgétaire et le contrôle interne métier par l'intermédiaire d'une instruction nationale commune ainsi que l'élaboration d'une cartographie des risques unifiée a permis d'élaborer des plans d'actions pour l'ensemble des processus de l'établissement.

Le comité de maîtrise des risques, réunissant l'ensemble des directeurs centraux et territoriaux fixe les orientations stratégiques, valide les travaux de cartographie des risques, propose le plan d'action et en assure le suivi.

Il s'est réuni deux fois en 2025, en juin et en novembre.

- **Le référent contrôle interne comptable et budgétaire**

Afin de fluidifier les échanges entre la tutelle et ses opérateurs et de faciliter un accompagnement en matière de contrôle interne, le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire (MAASA) a demandé à ses opérateurs de désigner des référents contrôle interne budgétaire et contrôle interne comptable, les deux fonctions pouvant être assurées par la même personne.

À l'ONF, le référent contrôle interne comptable et budgétaire est rattaché à l'agente comptable principale (ACP) et placé sous l'autorité fonctionnelle conjointe de l'ACP et du directeur économique et financier.

2. La mise en œuvre de la démarche de CI : état d'avancement du plan 2025

- **La mise en œuvre du plan d'action CI 2025 approuvé par le Conseil d'administration du 12 décembre 2024**

Action	Pilote Action	Etape	Livrable	Déla i	Acteurs	Point	Commentaires
Remplacement de l'outil BDDR (IG+DSI)	DSI	Phase de négociation et de sélection des offres	Choix de l'intégrateur et de la solution arrêtés	T2	DG	non finalisé au 01/12	Notification du marché prévue en décembre
		Début de la mise en œuvre		T2	DG	non démarré	Repris au plan d'action 2026
		Fin du déploiement	Outil de GED fonctionnel	T4	DG	non démarré	Repris au plan d'action 2026
Déploiement de l'instruction sur l'élaboration et le suivi de la norme interne	IG	Animation autour de la nouvelle instruction sur l'élaboration et le suivi de la norme interne	100% des nouveaux documents conformes à l'instruction	T1	DG+DT	terminé	Le déploiement est terminé. Dans la plupart des DT cela s'est traduit par une instruction territoriale précisant les responsabilités. Le travail de relecture des documents normatifs par le niveau supérieur reste à fluidifier et les revues documentaires à systématiser
Actualisation des documents établissant la norme interne (pour chaque processus maître)	IG	Abrogation des documents obsolètes à 100%	100% des documents obsolètes abrogés	T3	DG+DT	réalisé à 60%	- 37% sur le corpus documentaire depuis 2024 (-25% sur le seul corpus national) Le travail est terminé dans certaines DT et DC, encore en cours dans d'autres (au terme on devrait arriver à -50%)
		Confirmation des documents valides à 100%	100% des documents complètement valides confirmés	T3	DG+DT	en cours	Engagé dans certaines DT et DC, mais pas partout => à reprendre dans le cadre de revues documentaires à réaliser en 2026
		Actualisation des documents le nécessitant	Planification et début de la mise à jour	T4	DG+DT	entamé	Engagé dans certaines DT et DC, mais pas partout => à reprendre dans le cadre de revues documentaires à réaliser en 2026
Mise à jour de l'INS-19-T-103 sur les délégations de pouvoir et de signature au sein de l'établissement	DAJ	Première version d'un projet de refonte des délégations et d'un projet d'instruction	Projet commenté	T1	DG	en finalisation	En cours de finalisation, sera transmis fin novembre 2025 après derniers ajustements
		Version finale du projet de refonte des délégations et du projet d'instruction après retour des directions	Projet à la signature de la DG	T2	DG	sera terminé au 31/12	Publication courant décembre 2025

Action	Pilote Action	Etape	Livrable	Déla i	Acteurs	Point	Commentaires
Déploiement et formations aux outils permettant la connaissance en continu de la ressource bois mobilisable, de l'état du renouvellement et du niveau d'équilibre forêt/ongulés (FOREGE, ARTEMIS ET DATAMART)	DFRN	Déploiement de FOREGE dans chaque DT (mise en oeuvre de la NDS 24-G-2205) : - FOREGE déployé dans l'ensemble des UT via des formations réalisées (organisées au niveau DT) - Descriptions réalisées dans l'ensemble des forêts ciblées	100 % des UT ayant bénéficié d'une formation de déploiement [source : bilan par DT]	T4	DT	Réalisé à 80%	Formations terminées dans 2 DT, encore en cours dans les autres
			100% des forêts ciblées décrites (cible définie par DT)	T1 2026	DT	Réalisé à 70%	Les objectifs (fixés au niveau DT) ont été atteints dans certaines DT mais pas encore dans toutes. Des difficultés ont été rencontrées pour la reprise des données (en particulier quand dans la DT, la BDR était très complète)
		Déploiement d'ARTEMIS (application ARTEMIS, avec un portail WEB offrant une saisie possible par les locataires des prélèvements, permet un suivi quantitatif et qualitatif des prélèvements par lot, en continu et à des échelles supra par agrégation)	100% des lots domaniaux gérés en interne via Artemis 100% des locataires utilisateurs via le portail WEB	T1 T4	DT	en cours	Remontées partielles des DT : - lots domaniaux bien gérés dans Artémis - tous les comptes utilisateurs des adjudicataires n'ont pas encore été créés partout, et certains adjudicataires sont réticents (doublons avec les outils des Fédérations, freins liés à l'âge...)
		DATAMART (entrepot de données)* : sa mise en oeuvre devra à terme permettre le croisement d'un ensemble de donnée issus de ressources internes (ARTEMIS, FOREGE, portail du forestier) et externes (plateforme dégâts de gibier, baromètre national de l'équilibre forêt gibier, données IGN RPPGO – Renouvellement des Peuplements et Pression des Grands Ongulés) dans le but d'améliorer notre connaissance en continu de la ressource bois mobilisable, de l'état du renouvellement et du niveau d'équilibre forêt/ongulés.	Début de l'exploitation du DATAMART via la valorisation des premières données internes, notamment celles saisies dans ARTEMIS	T4	DG	En cours pour partie	Valorisation démarrée DATAMART coupes avec l'outil "Tableau" (ARTEMIS reportée)

Action	Pilote Action	Etape	Livrable	Déla i	Acteurs	Point	Commentaires
Renforcement des "outils de suivi des peuplements forestiers et monitoring du dépérissement"	DFRN	Renforcement des MIG MASAF AFCC et DSF « outils de suivi des peuplements forestiers et monitoring du dépérissement »		T2	DG	terminé	Augmentation du montant de la MIG d'environ 650 000 € en 2025 afin de financer des applicatifs liés au suivi en continu
		Sécuriser la mise à disposition des données de télédétection par l'IGN (étape 1)	Expérimenter l'utilisation des données photogrammétriques mises à disposition par l'IGN	T2	DG	terminé	Expérimentation de 2 jeux de MNS mis à disposition par l'IGN sur le département du Doubs pour comparaison avec données LIDAR.
		Sécuriser la mise à disposition des données de télédétection par l'IGN (étape 2)	Arrêter avec l'IGN un processus de mise à disposition de données pertinentes	T4	DG	en cours	Chiffrage de scénarios de mise à disposition de données télédétection par l'IGN. Discussion en cours avec les acteurs de la forêt privée sur la valorisation de ces données.
		Amélioration du SI : outils de traitement des données (SESAM)	Service caractéristique des peuplements de SESAM	T4	DG	sera terminé au 31/12	Bouclage dans le cadre le FDR SI 2025
		Amélioration du SI : capacité de stockage et de traitement (infrastructure télédétection)	Infrastructure télédétection renforcée (actions opérationnelles et étude prospective)	T4	DG	non démarré	Au stade de l'expertise (inscrit dans la FDR SI) entre DFACC, DNRN et DSI
		Actualisation du guide 9200-24-GUI-GFM-015 (par une nouvelle instruction) sur l'évaluation et le suivi des peuplements	Guide actualisé	T4	DG	terminé	INS N-25-003 signée le 2 avril
		Déploiement du guide actualisé sur l'évaluation et suivi des peuplements	Modalités territoriales de déploiement du guide en DT	T4 2026	DT		cible 2026
		Déployer auprès des UT la méthode construite pour l'évaluation des volumes -(1) Production données chiffrées et méthodes au niveau national (DFRN) -(2) Déclinaison en ATE/ UT	Données volumes	T4	DG+DT	terminé	Présentation des résultats au CA d'octobre 2025
Pilotage du réseau de référents « Sols »	DFRN	Mise en œuvre du réseau de référents « sols »	Liste de référents « sols » par DT avec pourcentage de temps consacré à l'activité « sols ». Cible : au moins 0.2 ETP par DT	T1	DT	terminé	1 référents dans chaque DT à hauteur de 0,2 / lien avec le volet "sol" de la MIG AFCC
		Supports de formation mis à disposition des référents « sols »	FOAD « sols »	T2	DG	terminé	
		Révision des NDS 09-T-296 et NDS 09-T-297	NDS à jour publiées	T1 2026	DG		cible 2026
		Mise en œuvre de formations ou d'ateliers de sensibilisation au niveau territorial sur la gestion durable des sols et le choix des essences en climat changeant	Nombre de personnes formées/sensibilisées. Cible : 100% des personnels en UT formés aux NDS NDS-09-T-296 et NDS-09-T-297	T4 2026	DT		cible 2026

Action	Pilote Action	Etape	Livrable	Déla i	Acteurs	Point	Commentaires
Déploiement de SICABOIS (modules de planification des chantiers et de gestion des stocks) et formation	DCBS	Mise en place d'une organisation structurée avec services bois et forêts pour pilotage de la production	Cadrage de la mise en place du plan directeur d'exploitation	T1	DG	terminé	
		Mise en place de l'ERP Sicabois pour pilotage de la production	Flux de ventes gérés via Sicabois	T3	DG	retard	Flux de ventes en cours de test
		Mise en place de guides et modes opératoires	Guides et modes opératoires	T1	DG	en cours	La note de service SicaBois est en cours de rédaction, en complément de l'INS-N-25-004. Elle doit définir des règles applicables aux procédures de la solution informatique Sicabois, avec des guides pour les modes opératoires.
		Formation	Sessions formations	T3	DG	en cours	Formation en cours La formation des formateurs ONF, des administrateurs DSI ainsi que des premiers utilisateurs finaux a été réalisée Des webinaires Sicabois ont déjà été mis en place La formation sur Sicabois concerne un large pulic avec une volumétrie estimée à 3 900 personnels dont 3 400 TFT
		Suivre les volumes vendus de chaque contrat d'approvisionnement	Flux de ventes gérés via Sicabois	T4	DG	retard	Mise en place de Sicabois en cours avec pour objectif la fin de la facturation dans ProdBois au 31 décembre 2025 (conformité avec la dématérialisation des factures)
Diminution du délais de réception en forêt et accélérer le paiement	DCBS	Sensibilisation des équipes MCBS au besoin de réception rapide des chantiers		T4	DG		En continu (pas de livrable)
		Suivre les chantiers commandés mais non réceptionnés	Flux d'achats gérés via SICABOIS	T4	DG	retard	Mise en place de Sicabois en cours avec l'objectif qu'au 31/12/2025, tous les chantiers qui démarrent (commande d'achat envoyée) soient créés dans SicaBois. La constatation du service fait sera effectuée par les opérationnels en temps réel afin de réduire le délai de réception des chantiers
Mise en œuvre de plan d'action sur le développement du câble aérien	DCBS	Renouvellement du Marché national câble	Consultation sous PLACE	T4 2024	DG	terminé	Marché avec système d'acquisition dynamique notifié en janvier 2025 avec 8 titulaires et une vingtaine de marchés spécifiques lancés
		Web séminaire de présentation du système de mobilisation des bois par câble aérien pour le personnel	Web séminaire	T1	DG	terminé	Le Web séminaire aura lieu en décembre. Une action supplémentaire de communication interne par une vidéo promotionnelle du débardage par câble a été réalisée.
		Mise à jour de l'étude sur les UG de chêne à merrain à risque	Tableau de bord SIG mis à jour	T1	DG	terminé	Etude réalisée et présentée en codier plénier d'octobre
		Rédaction article dans RDV Techniques. (en lien avec le n° 77 de mars 2023)	Article publié	T2	DG	terminé	Article publié dans le n°81 des RDV techniques.
Elaboration d'une instruction sur les règles de sécurité pour les chantiers sylvicoles	DCBS	Elaboration de l'instruction avec mise en place d'un comité de pilotage (DCBS, DFRN, IG, DAJ et DRH) en lien avec les réseaux travaux et SST	Instruction finalisée	T2	DG	terminé	Règles de sécurité sur les chantiers d'exploitation forestière : INS-24-T-114 publiée le du 05/12/2024 . Pas de comité de pilotage mais concertation avec les différentes directions concernées
		Mise à jour des clauses générales d'achats	CGA	T2	DG	en cours	
		Mise à jour du cahier national des prescriptions des travaux et services forestiers (CNPTSF)	CNPTSF v 2025	T4	DG	en cours	
		Mise en place de règles de vérification par les personnels ONF du respect des règles de sécurité des ETF et des tiers		T2	DG	terminé	

Action	Pilote Action	Etape	Livrable	Déla i	Acteurs	Point	Commentaires
Formation et déploiement relatifs à l'instruction relative à la sécurité sur les chantiers d'exploitation forestière (DRH/SST, en lien avec la DCBS)	DRH	Mise à jour du mémo sur la gestion des chantiers d'exploitation forestière	Mémo finalisé	T1	DG	terminé	GUI-N-25-001 / 9200-25-GUI-BOI-014 - Mémo sécurité et organisation sur les chantiers d'exploitation forestière - Version 2025 publiée
		Communication via brève + journal flash sur la stratégie de déploiement de l'instruction et du mémo		T1	DG	terminé	Brève publiée le 16 mai 2025 et présentation au comité social et économique le 5 juin 2025 avant parution dans journal flash
		Webinaire (déploiement et contenu de l'instruction sur les chantiers d'exploitation et	Support de formation	T1	DG	terminé	
		Formation des RSST et personnes ressources MCBS (12 pers.)	Support de formation	T1	DG	terminé	
		Information en CODIR DT (RSST et MCBS) de la stratégie de déploiement	Support de présentation	T1	DG+DT	terminé	RETEX en cours avec les DT sur le déploiement
		Formation des personnes ressources des services bois en agence (50 pers. en 4/5 sessions)	Support de formation	T1	DG	terminé	
		Formation des TSST par chaque RSST	Support de formation	T1	DT	en cours	
		Formation par des binômes bois et SST du public cible (RCB + TCB + TFT + RUT + RUP)	Support de formation	T2	DT	en cours	
		Formation DOM en distanciel (2 demi- journées)	Support de formation	T1	DG	terminé	
Poursuite du déploiement du logiciel de suivi des accidents du travail et maladies professionnelles	DRH	Rédaction et diffusion d'une note de service sur la déclaration des accidents de travail, accidents de service et maladies professionnelles	Note de service signée et publiée	T1	DG	retard	Travail sur harmonisation formulaires Acciline en priorité. Report en 2026 de la NDS.
Mise à jour du guide de prévention des risques professionnels	DRH	Réunion de réseau pour élaboration ou mise à jour des fiches (planification des fiches à traiter)	Fiches actualisées ou nouvelles fiches	T4	DG		Action à abandonner (format guide trop complexe à mettre en œuvre, pas d'utilité si non utilisé et non mis à jour). Travailler plutôt sur vérification de l'application de l'instruction (grilles de contrôle sur chantier par exemple).
		Relecture et validation par les directions métier concernées	Fiches validées	T4	DG		
		Enregistrement et déploiement des fiches (BDDR et réseau SST)	Fiches diffusées	T4	DG		
Négociation d'un accord QVCT	DRH	Déploiement d'un baromètre social à l'attention de l'ensemble du personnel de l'ONF. Analyse et restitution des résultats.	Baromètre QVCT	T1	DG	sera terminé au 31/12	Baromètre social réalisé. Passé en instances nationales et communiqué aux personnels. Reste à présenter en instances DT/DR fin 2025.
		Poursuites des négociations autour des thématiques identifiés, dont les RPS (réunions programmées jusqu'en septembre) et proposition d'un accord	Accord proposé à signature	T4	DG	en cours	Accord QVCT : 9 réunions tenues. 2 réunions prévues premier semestre 2026. 2026 : jalon signature au 30-06-25
Définition d'indicateurs RPS nationaux à remonter	DRH	Mettre en place un groupe de travail avec les CSRH pour définir les indicateurs de suivi au niveau territorial et la fréquence à remonter pour compilation pour le national en lien avec la mise en œuvre du dispositif de signalement	Indicateurs RPS	T3	DG	non démarré	Repris au plan d'action 2026

Action	Pilote Action	Etape	Livrable	Déla i	Acteurs	Point	Commentaires
Mettre à jour la NDS-12-G-1788 traitant des cellules sociales territoriales	DRH	Mettre en place un groupe de travail avec les CSRH pour remettre à jour la NDS afin de partager les différentes pratiques (avantages et inconvénients) pour définir un socle commun sur la mise en œuvre de ces cellules territoriales. Validation par le DRH.	NDS actualisée	T2	DG	en cours	Repris au plan d'action 2026
		Enregistrement et diffusion dans la BDDR et via le réseau SST	NDS déployée	T4	DG+DT	non démarré	Repris au plan d'action 2026
Déploiement du plan de contrôle à destination des acteurs de la paie	DRH	Sécurisation du processus d'indemnisation des arrêts de travail	* Requêtes de données pour faciliter le contrôle et le rapprochement comptable. * Tableau de bord RH mensuel	T1	DG	terminé	Réalisé février 2025
		Fiabilisation des données déclarées en DSN	* Animation réseau permettant de piloter le suivi des contrôles des CRM (compte rendu métier). * Fichier de contrôle de 1er niveau des DSN	T1	DG	terminé	
		Automatisation du calcul des indemnités de fin de contrat et harmonisation des documents de sortie	* Fichier de contrôle des salariés sortis & des indemnités versées.	T2	DG	non réalisé	Repris au plan d'action 2026
		Elaboration du plan de contrôle	* Requêtes de données facilitant le contrôle des paies et des cotisations	T4	DG	non réalisé	Repris au plan d'action 2026
Rédaction de la première version du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2025-2029	DEF	Elaboration du diagnostic	Diagnostic national Diagnostic par DT	T1	DG	terminé	Réalisé février 2025
		Définition des orientations stratégiques nationales	Orientations stratégiques nationales	T1	DG	terminé	
		Elaboration des stratégies par DT	Orientations stratégiques territoriales – tableau de bord par bâtiment	T1	DG	terminé	
		Elaboration d'une première version du SPSI complet (diagnostic + stratégie)	SPSI national SPSI par DT	T1	DT	terminé	
Réalisation d'un schéma directeur du système d'information de la	DEF	Rédaction du marché	CCTP	T1	DG	terminé	
		Réalisation de la prestation	Feuille de route	T2	DG	terminé au 31/12/2025	
Mise en place du plan d'action du flux de la dépense à la suite du diagnostic externe réalisé en 2024	DEF	Rédaction de référentiels	Instruction	T3	DG	en cours	Rédaction en cours
		Mise en place d'un SI dépense	SI : - choix - test	T2 T4	DG	en cours	Sourcing et bilan de sourcing des outils de marché
		Structuration et animation d'une filière dépense	Formation d'une équipe et d'une comitologie	T1	DG	en cours	Mise en place de réunions de réseau
		Organisation : convergence organisationnelle en pôle dépense	Plan de migration des DT	T4 ou courant 202	DG+DT	en cours	Certaines DT ont bien avancé, étape à poursuivre en 2026
		Organisation : alignement opérationnel					
Evolution des postes : définition d'une structuration de métiers dépense	Structure de métiers dépense	T4	DG	en cours	Réflexions démarrées en lien avec le référentiel métiers RH		

Action	Pilote Action	Etape	Livrable	Déla i	Acteurs	Point	Commentaires
Poursuite de l'élaboration complète d'un nouveau référentiel "nomenclature achats"	DEF	Expression du besoin	Expression de besoin	T1	DG	décalage du calendrier en raison de la priorisation du projet Sicabois	Partie exploitation traitée dans le cadre de Sicabois
		Conception	Spécifications	T2	DG		
		Réalisation-Mise en production	Référentiel « nomenclature achats »	T4	DG		
Gestion des montées en version validées à la FDR 2025*	DSI	Migration de l'application mobile « Désignations » de la technologie Xamarin vers Kotlin	Mise en production (MEP) du projet et livraison de l'application.	T3	DG	terminé	
		Evolution du moteur de recherche Eureka	Mise en production (MEP) du projet	T2	DG	terminé	
		Migration GED interne vers v2	Mise en production (MEP) du projet	T4	DG	sera terminé au 31/12	
		Migration Menus BO	Mise en production (MEP) du projet	T4	DG		Pas retenu à la FDR SI 2025
		Mise à jour socle SWT	Mise en production (MEP) du projet	T4	DG		Pas retenu à la FDR SI 2025
Identification des outils locaux en territoire avec un risque d'obsolescence proche	DSI	Elaboration d'un fichier de recensement des outils locaux servant des besoins de production, non gérés par la DSI nationale, avec identification de leur risque d'obsolescence.	Fichier de recensement par DT	T2	DG+DT	en cours	Repris au plan d'action 2026
Déploiement du socle RH (DRH)	DRH	Déploiement de l'outil socle RH en production.	Mise en production de l'outil	T3	DG	en cours	
Elaboration d'une politique de contrôle d'accès et de revue des droits en lien avec les mouvements de personnels et les procédures	DSI	Rédaction d'une instruction sur les règles d'une politique de dotation, de gestion et de contrôle des accès et habilitations aux outils informatiques, en lien avec les mouvements de personnels.	Instruction	T2	DG	non démarré	Repris au plan d'action 2026

3. La gestion des risques : la cartographie des risques (annexe 1)

L'instruction INS-23-G-155 portant sur la maîtrise des risques et le contrôle interne, mise à jour en 2024 pose le cadre de l'évaluation.

Les principes retenus pour la mise à jour de la cartographie pour 2025 ont été les suivants :

- Ne pas déclasser un risque majeur tant que le plan d'action n'a pas été réalisé et produit ses effets
- Ne pas déclasser un risque sur lesquels des contrôles sont prévus, dans l'attente des résultats du contrôle
- Prise en compte des évolutions récentes dans les fiches de risques
- Possibilité d'ajouter des risques
- Faire de la cartographie des risques un outil de priorisation, de sensibilisation et de pédagogie (ce qui implique de rendre les fiches accessibles à tous après relecture attentive)

17 risques majeurs ont été retenus pour 2025 :

Code risque	Libellé du risque
STR-07	Normes et cadrages internes obsolètes, insuffisants, ou indisponibles
STR-11	Engagement de l'ONF sans y être autorisé
GFM-02	Absence de document de gestion durable applicable
GFM-03	Défaut de renouvellement qualitatif et quantitatif des peuplements forestiers, dont non atteinte de la cible de renouvellement forestier sur fonds publics (incluant la prise en compte du changement climatique)
GFM-04	Manque de visibilité sur le volume de bois à désigner
GFM-05	Incapacité à maintenir un niveau d'équilibre Forêt/Ongulés compatible avec les enjeux de renouvellement et d'adaptation des forêts au changement climatique
GFM-09	Dégradation des sols
BOI-03	Défaillance dans la production de bois façonnés
PRS-02	Défaut de sécurité pour les tiers sur les chantiers (exploitation ou travaux)
GRH-03	Risque d'accident pour les personnels de l'ONF sur les chantiers
GRH-07	Risques psychosociaux
GRH-12	Paie privée non versée ou non conforme
SDI-04	Obsolescence applicative et technique (outils/logiciels/matériels)
SDI-09	Défaillance d'attribution, de suppression ou de mise en œuvre technique des habilitations informatiques
GFC-05	Défaut de qualité des référentiels financiers et comptables
GFC-07	Absence, retard ou mauvaise facturation d'un redevable
GFC-08	Non-respect des règles de la dépense publique (de la commande au paiement)

Le risque GFM-02 Absence de document de gestion durable applicable a ainsi été reclassé en 2025 en tant que risque majeur, nécessitant donc un plan d'action pour 2026.

2025 a aussi vu la création d'un nouveau risque STR-14 Défaillance dans l'archivage et la conservation des documents papiers et des données numériques sur proposition des référents en direction territoriale. Ce risque a été classé en tant que risque à contrôler.

5 risques précédemment dans la catégorie « à contrôler » sont passés en catégorie « modérés » :

BOI-05 Défaillance dans le suivi financier des contrats (vente simple et contrats d'appro)
 GRH-08 Non-respect de la réglementation du travail, des obligations de l'employeur
 GRH-10 Déficience du dispositif de formation
 GAC-02 Prestataire non en règle
 GFC-06 Défaillance de qualité de la prévision et du suivi budgétaire

La cartographie 2025 présente donc 76 risques identifiés :

- 17 risques majeurs
- 19 risques à contrôler (dont 1 nouveau risque)
- 40 risques modérés.

Parmi ces 76 risques, 26 risques ont été identifiés comme relevant du CICB :

6 risques majeurs :

- STR-11 Engagement de l'ONF sans y être autorisé
- GRH-12 Paie privée non versée ou non conforme
- SDI-09 Défaillance d'attribution, de suppression ou de mise en œuvre technique des habilitations informatiques
- GFC-05 Défaut de qualité des référentiels financiers et comptables
- GFC-07 Absence, retard ou mauvaise facturation d'un redevable
- GFC-08 Non-respect des règles de la dépense publique (de la commande au paiement)

6 risques importants :

- STR-03 Atteintes à la probité
- STR-08 Mise en jeu de la responsabilité pénale pour l'établissement ou son personnel
- GAC-01 Non-respect des règles du code de la commande publique
- GFC-02 Risque fiscal
- GFC-11 Défaut de qualité des comptes
- GFC-12 Défaut de suivi de l'inventaire physique au regard de l'actif immobilisé

14 risques modérés :

- STR-04 Non-respect du droit
- STR-12 Engagement de la responsabilité contractuelle ne préservant pas les intérêts de l'ONF
- GAC-02 Prestataire non en règle
- GRH-11 Non-respect des objectifs de masse salariale
- GRH-13 Paie publique non versée ou non conforme
- SDI-05 Risque de perte ou altération involontaire des données ONF
- SDI-06 Intrusion dans le Système d'Information (SI)
- SDI-08 Défaillance d'un prestataire externe ou de la réalisation d'une prestation externalisée (prestations essentielles)
- GFC-01 Défaut de soutenabilité de la dette (crédit/réputation bancaire)
- GFC-03 Risque de défaut d'adaptation et/ou d'optimisation du patrimoine immobilier
- GFC-04 Non-recouvrement des recettes
- GFC-06 Défaut de qualité de la prévision et du suivi budgétaire
- GFC-09 Risque de défaut d'assurance (immobilier, auto, responsabilité civile)
- GFC-10 Paiement indu

4. Le traitement des risques : le plan d'action 2026

L'identification des risques permet de les hiérarchiser et, surtout, de définir les mesures adéquates à mettre en œuvre pour les couvrir. La cartographie des risques doit donc constituer le socle de l'établissement du plan d'action de contrôle interne.

En corollaire à la mise en place d'une démarche globale de contrôle interne, la méthodologie d'élaboration du plan d'action est basée sur les axes suivants :

- S'appuyer sur l'actualisation de la cotation des risques – les actions sont directement rattachées aux risques majeurs ;

- Harmoniser les plans d'actions sur l'ensemble du contrôle interne ;
- Tout en respectant le cadre fixé par les tutelles.

Une identification des actions CICB, sur lesquelles portent la délibération du conseil d'administration est présentée.

L'établissement a défini les priorités suivantes pour 2026 :

Processus	Risque	Action	Pilote	Etape	Livrable	Date	CICB	Nouvelle action	
STR	STR-07 Normes et cadrages internes obsolètes, insuffisants ou indisponibles	Remplacement de l'outil BDDR (IG+DSI)	DSI	Début de la mise en œuvre		T1		Non	
				Fin du déploiement	Outil de GED fonctionnel	T4		Non	
	STR-11 Engagement de l'ONF sans y être autorisé	Déploiement de l'INS nationale sur les délégations	DAJ	IG	1 revue documentaire annuelle dans chaque direction pilotée par le référent CIMR	Caractérisation des documents avec programmation des mises à jour les plus urgentes	T3		Oui
					Mise en conformité des délégations au sein des structures	Délégations à jour	T3		oui
GFM	GFM-05 Incapacité à maintenir un équilibre forêt/ongulés compatible avec les enjeux...	Déploiement et formations aux outils permettant la connaissance en continu de la ressource bois mobilisable, de l'état du renouvellement et du niveau d'équilibre forêt/ongulés (FOREGE, ARTEMIS ET DATAMART)	DFAC C	Développement et enrichissement des DATAMART : ARTEMIS ; Équilibre forêt-ongulé ; Coupes ; Coupes histo ; Aménagement ; Inventaire ; Observation. Mise à disposition dans "Tableau".	DATAMART et DATASOURCES	T4			
				Création des tableaux de bord de suivi à partir des données DATAMART : équilibre forêt-ongulés ; bilan technique aménagement	Tableaux de bord	T4			
	GFM-03 Défaut de renouvellement et quantitatif des peuplements forestiers...	Renforcement des "outils de suivi des peuplements forestiers et monitoring du dépérissement"	DFAC C	Sécuriser la mise à disposition des données de télédétection par IGN (étape 2)	Arrêter avec IGN un processus de mise à disposition de données pertinentes	T3			
				Adapter l'activité "Drone" de l'ONF à la nouvelle réglementation européenne	Document stratégie d'adaptation	T2			

		Actualiser les cadrages du suivi du renouvellement forestier	DFAC C	Mise en place d'un groupe de travail	CR des GT	T1		
		Suivi de l'avancement des descriptions FOREGE	DFAC C	Bilan semestriel	Respect des cibles	T2		
	GFM-04 Manque de visibilité sur le volume de bois à désigner	Elaboration d'un plan d'action issu des recommandations des audits flash sylviculture réalisés par l'IG	DFAC C	Plan d'actions	Plan d'action validé	T2		
	GFM - 02 Absence de document de gestion durable applicable	Circonscrire l'éventuelle perte de certification à la seule forêt concernée	DFAC C	Poursuivre les échanges avec PEFC en vue de l'évolution de leur standard	CR de réunions	T2		
		Proposer un élargissement du champ d'application de l'aménagement synthétique	DFAC C	Formaliser une proposition auprès du DGPE	Proposition	T2		
	GFM-09 Dégradation des sols	Note de service	DFAC C	Révision des NDS 09-T-296 et NDS 09-T-297	NDS à jour publiées	T3		
		Consolidation du réseau référents sols	DFAC C			T4		
		Préparation mécanisée des sols	DFAC C	Plan d'action	Plan d'action	T3		
		Préparation mécanisée des sols	DFAC C	Déploiement auprès des référents sols DT	Personnels formés	T4		
BOI	BOI-03 Défaillance dans la production de bois façonnés	Déploiement de SicaBois et formation	DCBS	Suivi et amélioration de l'organisation mise en place avec services bois et forêts pour le pilotage de la production	Mise en place et optimisation du plan directeur d'exploitation	En continu 2026		
				Utilisation de l'ERP Sicabois pour pilotage de la production	Totalité des flux de ventes gérés via Sicabois	En continu 2026		
				Mise en place de guides et modes opératoires	Guides et modes opératoires	En continu 2026		
				Formation des utilisateurs	Sessions formations	T4 2025 et T1 2026		
BOI	BOI-03 Défaillance dans la production de bois façonnés	Diminution du délai de réception des bois en forêt et accélération du paiement	DCBS	Sensibilisation des équipes MCBS au besoin de réception rapide des chantiers	En continu	En continu 2026		
				Suivre les chantiers commandés mais non réceptionnés	Flux de achats gérés via Sicabois	T1		

BOI	BOI-03 Défaillance dans la production de bois façonnés	Mise en œuvre d'un plan d'action sur le développement du câble aérien	DCBS	Accompagnement du GIE pour la formation de nouveaux cablistes	Nombre de cablistes formés	En continu 2026		
				Structuration d'un réseau de référents territoriaux pour le débardage par câble	Réseau complet et opérationnel	T2		
PRS	PRS-02 Défaut de sécurité pour les tiers sur les chantiers exploitation ou travaux	Déploiement de l'instruction sur les règles de sécurité pour les chantiers d'exploitation forestière	DCBS	Mise en place de règles de vérification par les personnels ONF du respect des règles de sécurité des ETF et des tiers		En continu 2026		
PRS	PRS-02 Défaut de sécurité pour les tiers sur les chantiers exploitation ou travaux	Elaboration d'une instruction sur les règles de sécurité pour les chantiers sylvicoles	DCBS	Réalisation, diffusion et déploiement d'une instructions relative à la sécurité sur les chantiers de travaux « non-exploitation	Instruction	T3		
PRS	PRS-02 Défaut de sécurité pour les tiers sur les chantiers exploitation ou travaux	Mise à jour des CGA et du CNPTSF en cohérence avec les instructions	DCBS	Mise à jour des clauses générales d'achats	CGA	T2		
				Mise à jour du cahier national des prescriptions des travaux et services forestiers (CNPTSF)	CN PTSF v 2025	T2		
GRH	GRH-03 Risques d'accidents pour les personnels de l'ONF sur les chantiers	Poursuite du déploiement du logiciel de suivi des accidents du travail et maladies professionnelles	DRH	Rédaction et diffusion d'une note de service sur la déclaration des accidents du travail, accidents de service et maladies professionnelles	Note de service signée et publiée	T1		
	GRH-07 Risques psychosociaux	Définition d'indicateurs RPS nationaux à remonter	DRH	Poursuites des négociations autour des thématiques identifiés, dont les RPS (réunions programmées jusqu'en septembre) et proposition d'un accord	Accord proposé à signature	T4		
				Recrutement expert national RPS	Recrutement effectif.	T1		
				Mettre en place un groupe de travail avec les CSRH pour définir les indicateurs de suivi au niveau territorial et la fréquence à remonter pour compilation pour le national en lien avec la mise en œuvre du dispositif de signalement	Indicateurs RPS	T3		

		Mettre à jour la NDS-12-G-1788 traitant des cellules sociales territoriales	DRH	Mettre en place un groupe de travail avec les CSRH pour remettre à jour la NDS afin de partager les différentes pratiques (avantages et inconvénients) pour définir un socle commun sur la mise en œuvre de ces cellules territoriales. Validation par le DRH.	NDS actualisée	T2		
				Enregistrement et diffusion dans la BDDR et via le réseau SST	NDS déployée	T4		
	GRH-12 Paie privée non versée ou non conforme	Sécurisation du processus (calcul et contrôles)	DRH	Automatisation du calcul des indemnités de fin de contrat et harmonisation des documents de sortie	* Fichier de contrôle des salariés sortis & des indemnités versées.	T2	X	
DRH			Elaboration du plan de contrôle	* Requête de données facilitant le contrôle des paies et des cotisations afférentes	T4	X		
GFC	GFC-08 Non-respect des règles de la dépense publique (de la commande au paiement)	<p>Déclinaison du plan d'action du flux de la dépense à la suite du diagnostic externe réalisé en 2024 - Projet pluriannuel</p> <p>Le diagnostic du flux de la dépense effectué par la société Accenture a abouti à la formulation de 73 recommandations, dont 48 ont été retenues par l'ONF. Ces recommandations visent à accroître l'efficacité globale des processus en apportant des réponses aux dysfonctionnements relevés en matière de gestion des commandes, de gestion des factures, d'uniformisation des processus, de pilotage budgétaire, et</p>	DEF	Rédaction d'une instruction relative au flux de la dépense	Instruction	T2	X	
				Mise en place d'un SI dépense	SI : - choix - test - mise en œuvre - généralisation	2026-2027	X	
				Structuration et animation d'une filière dépense	Formation d'une équipe et d'une comitologie	T1	X	
				Organisation : convergence organisationnelle en pôle dépense	Plan de migration des DT	T2	X	
				Evolution des postes : définition d'une structuration de métiers dépense	Structure de métiers dépense	T2	X	

		d'outils perfectibles. Elles s'articulent autour de plusieurs axes : organisation, processus, conduite du changement, système d'information, ressources humaines et pilotage budgétaire.						
GFC	GFC-05 Défaut de qualité des référentiels financiers et comptables	Poursuite de l'élaboration complète d'un nouveau référentiel "nomenclature achats"	DEF	Expression du besoin	Expression de besoin	T1	X	
GAC	GAC-01 Non-respect des règles du code de la commande publique	L'objectif de l'action est de construire une nomenclature achat permettant de suivre précisément la nature des achats réalisés par l'Office et d'améliorer la fiabilité d'utilisation des règles de publicité et de mise en concurrence. Cette action prend en compte la refonte de la base article.		Conception	Spécifications	T2	X	
				Réalisation-Mise en production	Référentiel « nomenclature achats »	T4	X	
GFC	GFC-03 Risque de défaut d'adaptation et/ou d'optimisation du patrimoine immobilier	Publication d'une instruction nationale relative à la politique immobilière de l'ONF	DEF	Instruction nationale relative à la politique immobilière de l'ONF (Gestion-Cession-Travaux etc...)	Instruction	T3	X	
GFC	GFC-02 Risque Fiscal	Sécurisation du processus fiscal	DEF	Publication d'une instruction nationale relative à la fiscalité applicable à l'ONF	Instruction	T2	X	
				Adaptation du paramétrage du SI en conséquence	Paramétrage SI	T3	X	
				Actions de supervision sur les points critiques identifiés par la DEF (TVA intracom/TVA sur le bois de chauffage/valorisation du	Contrôle de supervision	T3	X	

				patrimoine/subventions de financement etc...)				
GFC	GFC-07 Absence, retard ou mauvaise facturation d'un redevable	Processus de pilotage et facturation des MIG	DEF	Mise en place d'une instance de gouvernance/pilotage des MIG	Instance de gouvernance	T1	X	
				Mise à disposition des services d'outils de suivi de l'exécution mensuelle	Tableau de bord MIG	T1	X	
GFC	GFC-07 Absence, retard ou mauvaise facturation d'un redevable	Fiabilisation de la couverture des couts ONF par nos financeurs	DEF	Détermination de barèmes de personnels en couts complets (MI, : prestations concurrentielles et conventions de financement)	Référentiel national des barèmes de coûts complets du personnel	T1	X	
GFC	GFC-07 Absence, retard ou mauvaise facturation d'un redevable	Pilotage financier des conventions de financement	DEF	Publication d'une instruction	Instruction	T1	X	
				Evolution du cadre budgétaire (modification des enveloppes budgétaires permettant de distinguer les travaux domaniaux subventionnés)	Nouveau cadrage budgétaire national	T1	X	
GFC	GFC-05 Défaut de qualité des référentiels financiers et comptables	Mise en place de la vérification du bénéficiaire des virements SEPA (VOP)	DEF	Nettoyage de la base fournisseur et harmonisation des IBAN	Base fournisseur	T2	X	
				Mise en place du VOP	Déploiement du VOP	T2	X	
SDI	SDI-04 Obsolescence applicative et technique	Identification des outils locaux en territoire avec un risque d'obsolescence proche	DSI	Elaboration d'un fichier de recensement des outils locaux servant des besoins de production, non gérés par la DSI nationale, avec identification de leur risque d'obsolescence.	Fichier de recensement par DT	T1		
		Gestion des montées en version validées à la FDR 2026*	DSI	- Refonte du guichet RDF - Migration des applications Sylvie PC et Sylvie Mobile - Remplacement de l'outil Canopée v5	Mises en production technique	T4		
	SDI-09 Défaillance d'attribution, de suppression ou de mise en œuvre des habilitations	Elaboration d'une politique de contrôle d'accès et de revue des droits en lien avec les mouvements de personnels et les procédures	DSI	Rédaction d'une instruction sur les règles d'une politique de dotation, de gestion et de contrôle des accès et habilitations aux outils informatiques,	Instruction	T2	X	

	informatique s			en lien avec les mouvements de personnels.				
--	-------------------	--	--	--	--	--	--	--

* Sous réserve de validation à la FDR SI 2026

Partie 2 : La revue de la qualité comptable et financière avec les ministères de tutelle

1. La revue de la qualité comptable et financière

La revue de qualité comptable et financière (RQCF) est une vérification pilotée par la DGFIP de la conformité des états comptables avec les règles en vigueur. Elle a pour but de constituer un niveau complémentaire d'appui du contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM) au profit des acteurs comptables de l'établissement public.

2. Transmission annuelle des restitutions obligatoires de CICB

L'ONF s'inscrit dans le dispositif de revue de qualité des comptes mis en place par le MAASA. Les documents¹ de restitutions de CICB prévus dans la feuille de route maîtrise des risques financiers pour 2025 seront transmis au MAASA à l'issue du conseil d'administration du 16 décembre 2025.

La feuille de route du MAASA du 19 mai 2025 prévoit enfin que la cartographie des risques et le plan d'actions doivent être soumis à l'organe délibérant avant le 31 décembre 2025, avec une délibération validant le plan d'action qui doit être communiqué au bureau de maîtrise des risques du MAASA.

Compte tenu des éléments présentés dans le présent rapport, il est proposé au conseil d'administration de valider le plan d'action 2026 du contrôle interne comptable et budgétaire établi sur la base de la dernière actualisation de la cartographie des risques comptables et budgétaires.

¹ la cartographie formalisée des processus
la cartographie formalisée des risques comptables et budgétaires
le plan d'action associé
le compte rendu d'un contrôle de supervision a posteriori et son plan d'action associé ;
la revue des habilitations informatiques et le compte rendu de contrôle sur le périmètre comptable
le bilan des actions de contrôle interne financier 2025

Annexe n°1 : Cartographie des risques 2025

Processus	Code risque	Libellé du risque	Catégorie 2025
STR	STR-01	Gestion de crise non opérationnelle	risque à contrôler
	STR-02	Insatisfaction clients et partenaires institutionnels	risque modéré
	STR-03	Atteintes à la probité	risque à contrôler
	STR-04	Non-respect du droit	risque modéré
	STR-05	Mise en cause médiatique de l'action de l'ONF	risque modéré
	STR-06	Communication déficiente	risque modéré
	STR-07	Normes et cadrages internes obsolètes, insuffisants, ou indisponibles	risque majeur
	STR-08	Mise en jeu de la responsabilité pénale de l'établissement ou de son personnel	risque à contrôler
	STR-09	Incapacité à répondre aux exigences du référentiel PEFC dans le Domaine Forestier Permanent en Guyane (concernant la réhabilitation des sites après orpaillage légal)	risque modéré
	STR-10	Organisation des structures et du travail inadaptées	risque modéré
	STR-11	Engagement de l'ONF sans y être autorisé	risque majeur
	STR-12	Engagements contractuels ne préservant pas suffisamment les intérêts de l'ONF	risque modéré
	STR-13	Non satisfaction de nos obligations de confidentialité ou bien de communication de documents	risque modéré
	STR-14	Défaillance dans l'archivage et la conservation des documents papiers et des données numériques	risque à contrôler
GFM	GFM-01	Occupation ou usage illicite par des tiers	risque modéré
	GFM-02	Absence de document de gestion durable applicable	risque majeur
	GFM-03	Défaut de renouvellement qualitatif et quantitatif des peuplements forestiers, dont non atteinte de la cible de renouvellement forestier sur fonds publics (incluant la prise en compte du changement climatique)	risque majeur
	GFM-04	Manque de visibilité sur le volume de bois à désigner	risque majeur
	GFM-05	Incapacité à maintenir un niveau d'équilibre Forêt/Ongulés compatible avec les enjeux de renouvellement et d'adaptation des forêts au changement climatique	risque majeur
	GFM-06	Compétences en expertise (risques naturels et RDI) insuffisantes ou mal valorisées	risque modéré
	GFM-07	Entretien insuffisant des routes et ouvrages domaniaux ou appartenant à l'ONF susceptibles de mettre en cause la sécurité ou notre responsabilité	risque modéré
	GFM-08	Atteinte aux cours d'eau, captages et zones humides	risque modéré
	GFM-09	Dégradation des sols	risque majeur
	GFM-10	Destruction ou atteinte à une espèce protégée animale ou végétale	risque à contrôler
	GFM-11	Atteintes au paysage	risque modéré
	GFM-12	Dégradation de l'écosystème forestier par l'introduction ou l'extension d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ou l'introduction de pathogènes	risque modéré
	GFM-13	Défaut de mise en œuvre des demandes de l'Etat quant à la gestion des réserves biologiques	risque modéré
	GFM-14	Gestion de nos déchets non conforme à la réglementation et aux engagements pris par l'ONF	risque modéré
	GFM-15	Défaut de traçabilité et conservation documents relatifs à la gestion forestière (sommiers, bilans...)	risque à contrôler
	GFM-16	Manque de prise en compte des contestations de gestion ou demandes contradictoires	risque modéré
	GFM-17	Manque de disponibilité de graines ou de plants	risque à contrôler
	GFM-18	Risque liés à la sécurité des tiers en forêt	risque à contrôler

Processus	Code risque	Libellé du risque	Catégorie 2025
BOI	BOI-01	Mise en cause des modalités d'accès aux volumes de bois via contrat	risque modéré
	BOI-02	Evaluation incorrecte de la ressource bois disponible pour les contrats	risque à contrôler
	BOI-03	Défaillance dans la production de bois façonnés	risque majeur
	BOI-04	Volume de bois dépérissants ou chablis, excédant la capacité d'absorption de la filière	risque à contrôler
	BOI-05	Défaillance dans le suivi financier des contrats (vente simple et contrats d'appro)	risque modéré
	BOI-06	Vol de bois	risque modéré
PRS	PRS-01	Déficit (en marge nette) de l'activité "Prestation concurrentielle"	risque à contrôler
	PRS-02	Défaut de sécurité pour les tiers sur les chantiers (exploitation ou travaux)	risque majeur
GRH	GRH-01	Addictions	risque modéré
	GRH-02	Agression par des tiers (externes)	risque à contrôler
	GRH-03	Risque d'accident pour les personnels de l'ONF sur les chantiers	risque majeur
	GRH-04	Risques liés à la détention d'arme	risque à contrôler
	GRH-05	Risque d'accident pour les personnels de l'ONF hors chantiers	risque modéré
	GRH-06	Exposition à des risques pour la santé des personnes	risque modéré
	GRH-07	Risques psychosociaux	risque majeur
	GRH-08	Non respect de la réglementation du travail, des obligations de l'employeur	risque modéré
	GRH-09	Difficultés de pourvoi des postes et de fidélisation des collaborateurs	risque à contrôler
	GRH-10	Déficience du dispositif de formation	risque modéré
	GRH-11	Non-respect des objectifs de masse salariale	risque modéré
	GRH-12	Paie privée non versée ou non conforme	risque majeur
	GRH-13	Paie publique non versée ou non conforme	risque modéré
SDI	SDI-01	Défaillance/perde/arêt des infrastructures (externes, locales, Datacenter)	risque à contrôler
	SDI-02	Perte de connaissance et de maîtrise (outils nationaux)	risque modéré
	SDI-03	Perte de connaissance et de maîtrise (outils locaux)	risque modéré
	SDI-04	Obsolescence applicative et technique (outils/logiciels/matériels)	risque majeur
	SDI-05	Risque de perte ou altération involontaire des données ONF	risque modéré
	SDI-06	Intrusion dans le Système d'Information (SI)	risque modéré
	SDI-07	Risque de déficit dans la gouvernance, le pilotage et la cohérence du SI	risque modéré
	SDI-08	Défaillance d'un prestataire externe ou de la réalisation d'une prestation externalisée (prestations essentielles)	risque modéré
	SDI-09	Défaillance d'attribution, de suppression ou de mise en œuvre technique des habilitations informatiques	risque majeur
GAC	GAC-01	Non-respect des règles du code de la commande publique	risque à contrôler
	GAC-02	Prestataire non en règle	risque modéré
GFC	GFC-01	Défaut de soutenabilité de la dette (crédit/réputation bancaire)	risque modéré
	GFC-02	Risque fiscal	risque à contrôler
	GFC-03	Risque de défaut d'adaptation et/ou d'optimisation du patrimoine immobilier	risque modéré
	GFC-04	Non recouvrement des recettes	risque modéré
	GFC-05	Défaut de qualité des référentiels financiers et comptables	risque majeur
	GFC-06	Défaut de qualité de la prévision et du suivi budgétaire	risque modéré
	GFC-07	Absence, retard ou mauvaise facturation d'un redevable	risque majeur
	GFC-08	Non-respect des règles de la dépense publique (de la commande au paiement)	risque majeur
	GFC-09	Risque de défaut d'assurance (immobilier, auto, responsabilité civile)	risque modéré
	GFC-10	Paiement indu	risque modéré
	GFC-11	Défaut de qualité des comptes	risque à contrôler
	GFC-12	Défaut de suivi de l'inventaire physique au regard de l'actif immobilisé	risque à contrôler



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2025
DÉLIBÉRATION n° 2025 – 14

Validation du plan d'action 2026 du contrôle interne comptable et budgétaire

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable, pris en application de l'article 215 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire comptable et publique ;

Sur proposition de la directrice générale et de l'agente comptable principale concernant le contrôle interne comptable et budgétaire et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration

Approuve le plan d'action 2026 du contrôle interne comptable et budgétaire ci-joint, établi sur la base de la cartographie des risques.

La Présidente du Conseil d'administration

Anne-Laure CATTELOT